FNE

https://fne.asso.fr/dossiers/energies-renouvelables-stop-aux-idees-recues#idee1

Énergies renouvelables : stop aux idées reçues !

Tous les jours dans les médias, sur les réseaux sociaux, à la radio, nous relevons de nombreuses idées reçues qui circulent sur la transition énergétique et en particulier les énergies renouvelables (EnR). Pas évident de se repérer dans le nuage d'informations et de trouver la bonne information vérifiée. Nous avons donc voulu proposer un débunk des principales rumeurs concernant les EnR.

Désinformation climatique, une réalité en hausse

En 2025, Quota Climat, en collaboration avec DataForGood et Science Feedback, a recensé **529 cas de mésinformation climatique** dans les médias français (télévision et radio) **en seulement huit mois** ! Parmi ceux-ci, 70 % concernent le secteur énergétique, et plus précisément les énergies renouvelables, tandis que 90 % abordent les solutions de la transition écologique pour les dénigrer et bloquer la transition vers un monde plus juste.

Malgré des rappels réguliers des faits, ces narratifs anti-EnR continuent d'être largement relayés par les médias et sont principalement issus des discours politiques d'extrême droite et de l'industrie fossile.

Faisons barrage à la désinformation anti-EnR

Les pics de désinformation ont souvent accompagné des moments clés de l'actualité : l'élection de Donald Trump, les débats sur les zones à faibles émissions (ZFE) et les discussions autour de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) en France. Il y a fort à parier que la période des élections présidentielles de 2027 va être une mine de désinformations !

Nous pouvons toutes et tous **lutter contre la propagation de ces désinformations** en les **repérant**, en les **dénonçant** et **en s'emparant de narratifs vérifiés pour contribuer à la diffusion d'information justes**.

France Nature Environnement **décrypte ces 6 idées reçues persistantes** pour vous aider à faire barrage à la désinformation sur les EnR.

Idée reçue n°1 : « Les EnR font exploser le prix de l'électricité »

Aujourd'hui, beaucoup pensent que les énergies renouvelables (solaire, éolien) coûtent plus cher à produire que les énergies traditionnelles comme le gaz ou le charbon ou même le nucléaire. Cette affirmation est pourtant infondée et très souvent utilisée pour freiner l'action vers une transition énergétique bénéfique pour le climat. Les chiffres officiels (ministère, RTE, ADEME) montrent le contraire.

Idée reçue n°2 : « Les EnR bénéficient de subventions démesurées »

En France, les énergies renouvelables (EnR) sont souvent accusées de bénéficier de **subventions démesurées**. Pourtant, les chiffres officiels montrent plutôt l'inverse : certes, ces aides de l'État

existent mais elles sont **modestes** - au regard de celles perçues par les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon) et fissiles (nucléaire) - **temporaires et justifiées** par les bénéfices en termes de santé, de lutte contre le réchauffement climatique et de souveraineté.

Idée reçue n°3 : « Les EnR sont responsables de coupures massives d'électricité (black-out) »

Contrairement à une idée reçue tenace, **les énergies renouvelables n'ont pas été à l'origine des récents black-outs**. En France et en Europe, les coupures d'électricité ont été principalement dues à des **problèmes techniques** (avarie de groupes de production thermique à Cordemais en 1987), **climatiques** (tempête de 1999 en France, incendie en Italie en 1994) ou **de gestion de la végétation aux abords du réseau électrique** (Suisse-Italie, 2003) ou encore à la **collision d'un bateau avec une ligne électrique** (Allemagne, 2006), et non au caractère non-pilotable des EnR, dont la part dans le mix électrique est croissante.

Idée reçue n°4 : « Les EnR sont intermittentes et inefficaces »

Les EnR intermittentes – on parle plutôt de variabilité – que sont l'éolien et le photovoltaïque, sont efficaces pour réduire les émissions de CO_2, baisser les coûts de l'électricité, et améliorer la souveraineté énergétique. Leur variabilité est gérée par des solutions techniques (stockage, interconnexions, flexibilité), et leur déploiement est un pilier de la transition énergétique en Europe et en France.

Idée reçue n°5 : « La France n'a pas besoin des EnR, elle a déjà du nucléaire qui produit de l'électricité décarbonée »

Ce qui est vrai :

- L'énergie nucléaire permet de produire de l'électricité avec de **faibles émissions de GES**, tout comme les énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien.
- Le volume de **production d'électricité bas-carbone** (nucléaire et renouvelable) en France a atteint en 2025 un maximum historique, soit 95,2 % de l'électricité produite (RTE, 2026). Mais **l'électricité ne représente qu'une partie de toute l'énergie dont nous avons besoin**, soit 27 % de l'énergie finale consommée en France.
- Ainsi, en France, même si l'électricité est globalement peu polluante grâce au **nucléaire qui en produit 68 %**, celle-ci ne couvre pas l'ensemble des besoins énergétiques : les **énergies fossiles restent majoritaires, avec plus de 60 % de la consommation énergétique nationale**, notamment pour les transports et le chauffage.

Et quand bien même l'enjeu de produire une électricité décarbonée est extrêmement important, ce critère ne peut être le seul à être pris en considération pour établir une politique énergétique souveraine et résiliente. Les EnR disposent d'autres avantages par rapport au nucléaire qu'il faut considérer.

Idée reçue n°6 : « Les EnR sont un désastre pour l'environnement, elles saccagent la biodiversité et les paysages »

Les impacts localisés des EnR sont bien moins importants que l'impact global des énergies fossiles sur notre environnement, la biodiversité et les paysages. Les projets EnR sont donc

bien préférables, mais doivent cependant éviter et réduire au maximum leurs impacts sur les écosystèmes. Et pour cela, il y a des solutions !

À retenir :

- **Le bilan environnemental des EnR est positif** (GES évités, recyclabilité, temps de retour énergétique, …).
- Oui, **les EnR ont des impacts sur la biodiversité, comme toutes nos activités**. Des **solutions efficaces existent pour atténuer les impacts des EnR** (évitement, réduction, compensation), et leur déploiement est indispensable pour la transition énergétique, à condition de bien les intégrer dans les territoires.

Livret A, LDDS, LEP : notre épargne doit-elle financer la relance du nucléaire ?

https://fne.asso.fr/actualites/livret-a-ldds-lep-notre-epargne-doit-elle-financer-la-relance-du-nucleaire?mtm_kwd=newsletter

En mars 2026, après avoir confirmé la relance du nucléaire dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), le Gouvernement a annoncé son intention de mobiliser le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts pour financer une part importante du programme de nouveaux réacteurs « EPR2 ». Alors que ce financement est désormais intégré au débat budgétaire, France Nature Environnement s'interroge : est-il pertinent de mobiliser l'épargne des Français·es pour une technologie dont les premiers effets ne sont pas attendus avant 2040, dont les coûts ne cessent d'augmenter et qui n'a pas fait l'objet d'un véritable débat démocratique ?

Une relance nucléaire coûteuse et tardive

La PPE3 prévoit la construction de six réacteurs EPR2 et ouvre la voie à huit réacteurs supplémentaires après 2035. Présentée comme un levier de souveraineté énergétique et de décarbonation, cette stratégie soulève pourtant plusieurs interrogations.

Les nouveaux réacteurs ne devraient pas produire d'électricité avant 2040, alors que l'urgence climatique impose des réductions d'émissions immédiates. Dans le même temps, les besoins d'investissement dans la rénovation énergétique, l'adaptation au changement climatique, la sobriété ou les énergies renouvelables demeurent considérables et insuffisamment financés, comme le souligne le dernier rapport du Haut Conseil pour le climat.

L'argument de la souveraineté énergétique mérite également d'être nuancé : **l'uranium utilisé dans les centrales françaises est entièrement importé et dépend de chaînes d'approvisionnement exposées aux tensions géopolitiques**.

Une facture qui explose

Le coût annoncé pour les six premiers réacteurs EPR2 n'a cessé d'augmenter : **57 milliards d'euros** lors du débat public de 2023, puis **72,8 milliards d'euros début 2026**, avant d'atteindre aujourd'hui **153 milliards d'euros** dans les estimations retenues dans le cadre du projet de loi de finances 2027 (coût de la construction et des frais financiers liés à l'emprunt).

Cette hausse spectaculaire confirme une constante observée sur les grands projets nucléaires : **les coûts augmentent au fil du temps** tandis que les risques sont progressivement reportés sur la collectivité. Avec un coût moyen de **25,5 milliards d'euros par réacteur**, on se rapproche des montants finalement atteints par l'EPR de Flamanville.

Dans un contexte budgétaire contraint, consacrer de telles sommes à une technologie dont les bénéfices restent lointains pose inévitablement la question des priorités d'investissement pour la transition écologique.

Pourquoi faire appel à l'épargne des Français·es ?

Pour financer ce programme, le Gouvernement prévoit de **mobiliser le fonds d'épargne alimenté notamment par l'épargne des Français·es** : Livret A, LDDS et LEP.

Pour FNE, ce choix est révélateur. **Si le nucléaire apparaît indispensable selon ses promoteurs, pourquoi nécessite-t-il un soutien public aussi massif ?** Historiquement destinée au logement social et à des missions d'intérêt général, cette épargne servirait désormais à financer une technologie dont les risques financiers, industriels et calendaires restent élevés.

Au-delà du financement, cette décision soulève une question démocratique majeure. L'annonce a été faite à l'issue d'un Conseil de politique nucléaire, sans débat parlementaire spécifique sur l'utilisation de l'épargne réglementée ni comparaison approfondie avec les autres options énergétiques disponibles.

Une autre vision de la transition juste et durable

Pour FNE, les financements publics et l'épargne populaire devraient prioritairement soutenir les solutions capables de **réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre**, **renforcer la résilience des territoires** et **diminuer notre dépendance aux énergies fossiles** :

- rénovation thermique
- sobriété énergétique
- adaptation au changement climatique
- énergies renouvelables
- participation citoyenne

Plus les montants engagés sont importants, plus **les choix énergétiques doivent être transparents, débattus et démocratiquement assumés**. À l'heure où la facture du programme EPR2 pourrait atteindre 153 milliards d'euros, ce débat apparaît plus nécessaire que jamais.

Que peut-on faire en tant qu'épargnant·e ?

L'annonce du financement des EPR2 par le fonds d'épargne peut donner le sentiment que les citoyen·nes n'ont aucune prise sur ces choix. Pourtant, chacun·e peut s'informer et agir à son échelle.

- **Questionner sa banque** sur l'utilisation de l'épargne qu'elle collecte et sur les placements durables ou solidaires qu'elle propose.
- **Soutenir des projets citoyens de transition énergétique**, notamment via des dispositifs de financement participatif ou des sociétés d'investissement citoyen dédiées aux énergies renouvelables, comme ceux proposés par Énergie Partagée.
- **Choisir des produits d'épargne solidaire** permettant de financer des projets à forte utilité sociale et environnementale.
- **Interpeller les décideurs publics** afin que les grandes orientations énergétiques et les choix d'utilisation de l'épargne réglementée fassent l'objet de débats transparents et démocratiques.
- **S'informer sur les enjeux du nucléaire et de la transition énergétique** grâce aux ressources de France Nature Environnement, afin de participer au débat public en connaissance de cause.

Pour FNE, les citoyens doivent pouvoir choisir en toute transparence ce que finance leur épargne. Les décisions qui engagent des dizaines de milliards d'euros et orientent la politique énergétique pour plusieurs décennies méritent un débat public éclairé et des alternatives clairement identifiées.

Nucléaire : décryptage des arguments de la filière

https://fne.asso.fr/dossiers/nucleaire-decryptage-des-arguments-de-la-filiere

Dossier initialement publié le 19/01/2017 - Mis à jour le 11/03/2026

Avec la sortie de la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie, la France confirme son entêtement à présenter l'énergie nucléaire comme une industrie sûre (malgré les accidents), non polluante (malgré les déchets et les pollutions de rivières), capable de produire une électricité à bas prix (malgré l'effondrement économique de la filière), comme la solution pour assurer notre indépendance énergétique (au prix de calculs biaisés) et pour atteindre nos objectifs climatiques (malgré des fragilités évidentes). Des arrangements avec la réalité qui maintiennent les Français·es dans l'illusion d'une énergie perpétuelle, sûre et pas chère. France Nature Environnement décode.

Décryptage des arguments

« Le nucléaire progresse en France et dans le monde »

❌ **FAUX.**

Certes, notre pays est la première nation au monde en nombre de réacteurs par habitant·e et pour la part du nucléaire dans sa production électrique, mais **la production nucléaire est en baisse à l'échelle européenne et mondiale**.

Dans le monde, **le nombre de fermetures de réacteurs dépasse depuis 20 ans le nombre de mises en service**. La part du nucléaire est aussi en baisse d'après le World Nuclear Industry Status Report publié chaque année, passant à moins de 10% de la production d'électricité, quand l'éolien et le solaire représentent désormais 15% de la production électrique.

En Europe, la production d'électricité d'origine éolienne et solaire (30,1% de la production électrique européenne) dépasse la production d'électricité d'origine nucléaire (23,3%). D'après le rapport du think tank Ember, 2025 est par ailleurs une année marquante : celle où la production issue des capacités éoliennes et solaires dépasse la production électrique d'origine fossile en Europe

En France, en 2025, 68,1 % de l'électricité est produite par le nucléaire – au même niveau qu'en 1965, après avoir plafonné à plus de 75% depuis les années 1990. Rappelons que la part du nucléaire a connu une baisse drastique sur la période 2020-2023 du fait de nombreux retards pour la maintenance de réacteurs au moment de la crise Covid, puis des problèmes de corrosion sous contrainte apparus en octobre 2021.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a montré la grande dépendance de l'Union européenne au nucléaire français, entraînant **une augmentation forte des prix de l'électricité liée à l'indisponibilité des nombreux réacteurs français**. Ceci a d'ailleurs conduit à la mise en place de plusieurs plans de sobriété énergétique partout en Europe.

« Le nucléaire assure l'indépendance énergétique de la France »

❌ **FAUX.**

L'indépendance énergétique française est un leurre pour plusieurs raisons : **il n'existe plus une seule mine d'uranium en activité en France** depuis le début des années 2000 (par contre la pollution des sites est toujours là !). Le minerai est donc importé du Canada, mais aussi du Kazakhstan et du Niger.

De plus, comment l'industrie nucléaire pourrait-elle assurer notre indépendance énergétique, quand le nucléaire représente moins de 18 % de l'énergie totale consommée en France ? En dépit du nucléaire, la France reste **massivement dépendante du pétrole et du gaz**.

Par ailleurs, la filière nucléaire française est extrêmement dépendante des importations mais encore plus des ententes avec des opérateurs étrangers pour faire face à ses projets et plus encore aux besoins de l'exploitation (importation d'uranium et retraitement), comme le révèle un rapport de Greenpeace sur les liens entre l'industrie nucléaire française et l'entreprise nucléaire russe Rosatom…

Dans un contexte géopolitique très incertain, ces rapports sont inquiétants : l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a montré la grande dépendance de l'Union européenne au nucléaire français, à un moment où de nombreux réacteurs français étaient indisponibles, entraînant **une augmentation forte des prix de l'électricité.** Ceci a d'ailleurs conduit à la mise en place de plusieurs plans de sobriété énergétique partout en Europe.

Pourtant, la France continue d'afficher fièrement un taux d'indépendance énergétique de plus de 50% et de se féliciter de la contribution du nucléaire à ce score. En réalité, il s'agit d'une convention statistique ancienne faisant passer l'électricité et la chaleur produites par les centrales comme issue d'un combustible également produit en France, alors que le minerai d'uranium est

importé à 100%. **Cette convention trompe la perception que nous avons de l'indépendance énergétique de la France** qui est en réalité uniquement celle que nous procurent les énergies renouvelables, soit près de 20%.

- Voir "L'indépendance énergétique de la France : un tour de passe-passe statistique" (Le Monde, 2022)

« La France pourra bientôt se passer d'uranium naturel »

🟠 **PEU PROBABLE.**

Bien qu'il soit annoncé depuis 50 ans que la France pourra bientôt se passer d'Uranium naturel grâce à la ré-utilisation de ses stocks d'Uranium de retraitement (URT) et de Plutonium, il n'en est toujours rien aujourd'hui. La France se retrouve avec une très grande quantité d'uranium dit « appauvri » alors que les stocks de Plutonium ont été multipliés par 4 en 30 ans (chiffres IRSN). **Le « cycle fermé » du combustible**, consistant à réutiliser les matières valorisables du combustible usé (après retraitement), **reste un mythe à ce jour.** Le bilan matière du cycle du combustible est au mieux affligeant, puisque le modèle français a conduit à la faillite le principal opérateur, Areva.

« Le nucléaire est une énergie décarbonée ou renouvelable »

❌ **FAUX.** L'uranium est un minerai et de fait il est non-renouvelable. De plus, **l'extraction de l'uranium est gourmande en énergie fossile et donc émettrice de CO_2**. Au Niger, pour obtenir 3 kg d'uranium, il faut extraire une tonne de minerai.

En outre, les centrales nucléaires ne sont pas conçues pour adapter leur production d'électricité aux variations de la demande. En France, EDF le fait sur quelques réacteurs en faisant varier la puissance par pas de 10 à 15 min. C'est une solution qui fragilise beaucoup les réacteurs et la France est le seul pays du monde à prendre ce risque. Le récent rapport d'EDF souligne d'ailleurs que cette modulation a d'importants coûts de maintenance. Chaque hiver, les pics de consommation liés à la généralisation du chauffage électrique et au manque d'isolation des logements obligent le gestionnaire du réseau électrique à **faire appel aux centrales thermiques fossiles françaises ou des pays voisins**.

- Voir la publication Nucléaire: une fausse solution pour le climat

« Le nucléaire s'adapte très bien au réchauffement climatique »

❌ **FAUX.**

Pour fonctionner, les réacteurs ont besoin d'eau froide en grande quantité : c'est pour cela qu'ils sont souvent installés près de fleuves ou de la mer.

Avec les effets du réchauffement climatique, l'accès à la ressource en eau froide devient problématique. E**n France, 60% de l'eau prélevée est destinée au refroidissement des centrales nucléaires** alors que l'eau potable ne représente que 19% des prélèvements en 2023 (MTECT, 2023). Une proportion importante de cette eau est certes rejetée dans les milieux, mais réchauffée et en grande partie sous forme de vapeur, ce qui a des conséquences sur la biodiversité et perturbe l'ensemble du cycle de l'eau.

En effet, en période de canicule et de sécheresse, les niveaux des cours d'eau sont plus bas et la température de l'eau est plus élevée. Cela a déjà conduit la France a relevé les températures de rejet

des eaux de refroidissement des centrales dans le milieu, à baisser la puissance des réacteurs ou à les arrêter en période de canicule

La montée des eaux et l'érosion menacent également les centrales en bord de mer.

Enfin, le réchauffement climatique amène des situations surprenantes : des centrales nucléaires mises en difficulté par des algues ou des méduses bloquant les tuyaux de refroidissement. Si ces épisodes peuvent sembler anecdotiques, ils soulèvent en réalité de véritables enjeux de sûreté. Dans son rapport pour l'année 2025, l'inspecteur général d'EDF pour la sûreté nucléaire appelle à renforcer urgemment la protection des centrales face à un phénomène amplifié par le réchauffement climatique.

Ces risques sont insuffisamment pris en compte par l'exploitant : la Cour des comptes demande donc dans son rapport de mars 2024 des investissements supplémentaires pour adapter les centrales nucléaires au changement climatique.

- Voir « Comment la canicule affecte le fonctionnement des centrales nucléaires » (Le Monde, 2019)

« Le nucléaire est une énergie propre »

❌ **FAUX.**

L'industrie du nucléaire est **porteuse de risques que l'on ne sait pas maîtriser et dont on ne peut pas mesurer l'ensemble des effets**. Plusieurs accidents graves ont déjà eu lieu :

- Maiak (URSS, 1955),
- Three Miles Island (Etats-Unis, 1979),
- Tchernobyl (URSS, 1986, niveau 7),
- Fukushima (Japon, 2011, niveau 7 sur l'échelle de risque INES)
- Plus proche de nous Saint-Laurent-des-Eaux (France, 1969 et 1980, de niveau 4, avec fusion du réacteur comme à Fukushima)
- Ou encore Le Blayais (France, 1999, de niveau 2, les digues de protection de la centrale n'ont pas résisté à la tempête).

En cas de catastrophe, comme à Tchernobyl ou à Fukushima, au-delà de la catastrophe humaine et du drame sanitaire, **de vastes territoires sont stérilisés à jamais par la radioactivité**.

D'après l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), **des centaines d'événements de niveau 0 et 1 interviennent chaque année**. Ces événements augmentent du fait du vieillissement du parc et des effets du réchauffement climatique qui perturbent le fonctionnement normal des centrales (inondations, arrêts d'urgence lors de canicules, sécheresses).

Certains événements entraînent **des pollutions chimiques, radioactives ou calorifiques des cours d'eau.** Les rejets d'eau chaude sont réglementés mais tous les étés, des dérogations sont accordées lors des canicules, ce qui perturbe la biodiversité aquatique déjà mise à mal par le réchauffement climatique.

Enfin, **il n'existe toujours pas de solution pour traiter les déchets nucléaires stockés** qui resteront radioactifs pendant des générations.

- Déchets nucléaires : l'essentiel à savoir sur le projet Cigéo à Bure

« Le nucléaire est plus rentable que les énergies renouvelables »

❌ **FAUX.**

Les énergies renouvelables (EnR), notamment l'éolien et le solaire dont les coûts ne cessent de baisser (voir graphique), sont plus rentables que le nucléaire. Selon l'analyse de BNEF sur les coûts actualisés du kWh, **le photovoltaïque propose un coût global 4 fois plus faible, l'éolien offshore 3 fois plus faible que le nucléaire.**

En 2023, le prix de vente global du nucléaire issu des coûts d'investissement, de financement et de fonctionnement est supérieur aux prix du solaire (44$) et du stockage batterie (155$) réunis. Il est donc plus rentable de faire des projets solaires avec stockage batterie que des SMR.

Face à ces données, **les investisseurs privés sont logiquement réticents à investir dans le nucléaire**. Et c'est la raison pour laquelle l'État cherche à utiliser l'argent des Français·es pour financer la relance du nucléaire (comme le livret A en 2023). Pour quelle autre industrie, face à la multiplication des échecs et des dépassements de calendrier et de coût, l'État déciderait-il d'investir massivement de l'argent public ? Cette relance n'a aucune rationalité économique, l'État préfère fermer les yeux sur la catastrophe économique qui s'annonce.

« Le nucléaire remplace le pétrole »

❌ **FAUX.**

En 40 ans, notre consommation globale d'hydrocarbures (gaz, pétrole et charbon) n'a baissé que de 20 %. Pour certains usages, en particulier dans les transports qui représentent les trois-quarts de la consommation de produits pétroliers en France, le nucléaire n'offre qu'une alternative très partielle.

Si la voiture électrique a un réel avenir pour les flottes urbaines captives, pour la Française ou le Français moyen, elle ne sera toujours que la seconde voiture qu'il vaudrait mieux éviter grâce à des transports en commun renforcés.

Il est nécessaire de repenser nos transports et nos consommations d'énergie dans leur ensemble.

« Le nucléaire est bon marché »

❌ **FAUX.**

Quand il s'agit du nucléaire, l'État préfère fermer les yeux sur la catastrophe économique qui s'annonce. Areva en faillite a laissé sa place à Orano, EDF a été exclue du CAC 40 fin 2015 et l'État a racheté toutes les parts d'EDF en 2023 pour en faire une entreprise 100% nationale,

On a longtemps vanté l'électricité à bas prix grâce au nucléaire. Mais c'est surtout qu'**on n'a pas pris en compte tous les coûts du nucléaire** :

- **Recherche et développement :** en 30 ans, la France a dépensé près de 100 milliards d'euros pour le nucléaire civil (rapport Charpin-Pellat-Dessus)
- **Prolongation de la durée de vie des centrales (« grand carénage ») :** la remise à niveau des vieux réacteurs est évaluée à plus de 100 milliards d'euros, à quoi il faut ajouter les

coûts d'exploitation qui augmentent à mesure du renforcement des exigences de sûreté liées aux mesures d'adaptation aux effets du changement climatique.

- **Démantèlement :** non chiffré. Le démantèlement de la petite unité de production de Brennilis a déjà coûté près d'un milliard d'euros (le double de ce qui était estimé en 2005 par la Cour des comptes).
- **Gestion des déchets :** le seul projet de Cigéo est chiffré par arrêté ministériel de 2016 à 25 milliards d'euros sachant que l'estimation de l'Andra était d'environ 35 milliards, mais l'ASN a reconnu qu'il était en fait impossible de le chiffrer avec certitude.
- **Nouvelles centrales :** coût exact inconnu mais élevé. Le directeur exécutif d'EDF a prévenu en février 2024 que la nouvelle estimation du coût des EPR2 aurait du retard et qu'elle serait « supérieure » à la première estimation de 51,7 milliards d'euros, (principalement en raison de l'inflation et de « l'explosion » du coût des matières premières).

Effectivement, en 2025, le groupe EDF annonce que le devis prévisionnel pour construire six EPR2 s'établit à **72,8 Md€$_{2020}$** Il est probable que cette facture augmente : dans son rapport de 2025, la cour des comptes actualise cette estimation à **79,9 milliards d'euros 2023** et à **100 milliards d'euros si l'on inclut les coûts financiers du projet.**

Si EDF vend aujourd'hui son électricité en dessous du prix de revient, donnant l'illusion d'une énergie bon marché, le coût réel du nucléaire est en réalité exorbitant : il s'élève à plusieurs centaines de milliards d'euros.

« La filière nucléaire est fiable, elle maîtrise ses coûts et ses délais »

❌ **FAUX.**

Considérons les chantiers d'EPR existants :

- Le coût du chantier de Flamanville a été multiplié par 5, la durée du chantier par 4. Le chargement du combustible a été maintes fois repoussé, des fraudes sont apparues et des malfaçons sur la cuve devront être réparées dans quelques années (voir notre article).
- EDF a annoncé en janvier 2024 que la mise en service du premier réacteur nucléaire EPR de la centrale de Hinkley Point C, en Angleterre, allait être repoussée de plusieurs années pour une livraison désormais attendue au mieux en 2029… ou 2031. Le surcoût annoncé est d'au moins 7 milliards d'euros.
- les seuls EPR en exploitation rencontrent de nombreux et graves problèmes de fonctionnement : celui de Taishan (Chine) est touché par un phénomène de corrosion de la gaine contenant les combustibles, et celui de Olkiluoto 3 (Finlande) a dû être arrêté à plusieurs reprises rapidement après son démarrage (qui a eu lieu 14 ans après la date prévue !).

L'industrie nucléaire est une originalité dans le système industriel. Normalement, plus une industrie se développe, plus ses prix baissent par apprentissage. Il se passe exactement le contraire pour le nucléaire, dont les prix augmentent à chaque nouvelle série. Pire encore, **les centrales sont à peine assurées**, au maximum pour 700 millions alors que l'IRSN évalue le coût d'un accident moyen à 150 milliards et le coût d'un accident grave à 400 milliards. Dans ce cas, comme au Japon, les citoyen·nes devront payer. Autre originalité industrielle : normalement avec de telles dérives de

coûts, de fraudes, de malfaçons, on arrête les frais ! Ce n'est pas le cas du nucléaire, où toute la filière s'entête et fait croire que tout va bien.

« La politique nucléaire est transparente »

❌ **FAUX.**

En France, depuis toujours, **le nucléaire est un domaine réservé, hors-la loi**. La décision de lancer le pays dans le nucléaire civil a été prise en 1974, sans aucune consultation des parlementaires. En 2005, en plein débat sur l'EPR de Flamanville, des documents ont été classés secret défense, tout comme en juin 2010 avec le rapport Roussely sur l'avenir du nucléaire civil, ou encore plus récemment lors du débat public sur les 6 nouveaux EPR où nombre de questions notamment financières sont restées sans réponses (avec des documents caviardés).

Si le mot «transparence» et l'ouverture à la société civile commencent à fleurir ici et là, l'industrie nucléaire reste opaque. Ce culte du secret est d'autant plus préoccupant que le nucléaire est né avec la bombe atomique : les industries civiles et militaires sont liées. L'Inde a pu construire une bombe à travers un réacteur civil qui produit du plutonium.

Nous, citoyen·nes, devons savoir ce qui se passe dans nos centrales.

« L'Allemagne est sortie du nucléaire… en le remplaçant par encore plus de charbon »

❌ **FAUX.**

Ce sont les énergies renouvelables qui se sont substituées aux réacteurs nucléaires. La hausse de l'utilisation du charbon constatée entre 2009 et 2013 est en réalité liée à une baisse des exportations de gaz naturel fossile, moins compétitif sur cette période.

L'Allemagne a bien un problème avec ses centrales à charbon, dont la fermeture est trop lente, mais celui-ci est antérieur à la sortie du nucléaire. Depuis la fin des années 2000, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays – tous secteurs confondus – stagnent (avec des fluctuations annuelles) et, **depuis 2015, les émissions liées à la production d'électricité baissent régulièrement**, notamment grâce au développement des énergies renouvelables.

- Voir : «La sortie du nucléaire en Allemagne entraîne-t-elle une hausse des émissions de CO_2 ?» (Décrypter l'énergie, 2022)

« Les Français·es connaissent bien le nucléaire et ses risques »

❌**FAUX.**

Chaque Français·e vit à moins de 300 km d'une centrale et peu en connaissent les risques. Le périmètre de sécurité établi autour des centrales a été relevé en 2016 de 10 à 20 km. Il rend obligatoire la distribution de pastilles d'iode pour limiter les cancers de la thyroïde en cas de fuites radioactives. Est-ce bien suffisant ? Plusieurs associations européennes d'autorités de sûreté et de radioprotection, et même l'ASN, plaident pour une extension de ce périmètre à 100 km pour la distribution des pastilles d'iode.

Et les Français·es savent-ils vraiment à quoi ils s'exposent ? Notre sondage réalisé en 2022 suggère que non : la plupart des Français·es ont bien un avis assez tranché sur le nucléaire, mais peu savent de quoi ils parlent !

À l’heure où doit un grand débat sur notre avenir énergétique doit avoir lieu, **il est essentiel de mener un vrai travail de pédagogie sur cette énergie.**

La position de France Nature Environnement

France Nature Environnement milite depuis toujours pour la sortie du nucléaire et pour que la transition énergétique repose sur la sobriété et les énergies renouvelables plutôt que sur un retour aux Trente Glorieuses et ce tonneau des Danaïdes qu’est le nucléaire ! Car le coût du nucléaire est tel que les investissements en sa faveur se feront nécessairement au détriment de ceux pourtant nécessaires aux énergies renouvelables et à l’efficacité énergétique.

Une autre politique énergétique est possible, moins centralisée. Un modèle qui a fait ses preuves en Europe, au Danemark et en Allemagne, où les territoires et les consommateurs et consommatrices sont placés au cœur de la programmation énergétique. Non seulement cela permet d’envisager des financements plus diversifiés du local au global, mais cela ouvre une démocratie énergétique qui est propice à l’acceptabilité des choix réalisés.

Face aux risques encourus par la population et l’environnement, France Nature Environnement réclame :

- l’arrêt progressif des centrales nucléaires
- la suspension de tout nouveau projet d’installation nucléaire
- l’abandon du projet d’enfouissement de déchets radioactifs Cigéo
- la garantie d’une information transparente et exhaustive des citoyen·nes

La part du nucléaire dans notre approvisionnement en énergie doit aussi baisser drastiquement. Sortir de l’impasse signifie également une réduction générale de la consommation d’électricité, dans tous les domaines, le développement des énergies renouvelables, l’amélioration de l’isolation des bâtiments. **Sortir du nucléaire, en somme, c’est accomplir notre transition énergétique.**

PPE3 : la France sacrifie-t-elle sa souveraineté énergétique et sa transition écologique ?

https://fne.asso.fr/actualites/ppe3-la-france-sacrifie-t-elle-sa-souverainete-energetique-et-sa-transition-ecologique

Après deux ans de reports et de tergiversations, la France se dote enfin d’une Programmation Pluriannuelle de l’Énergie (PPE3). Mais le cap fixé semble ancré dans le passé : un pari risqué sur le nucléaire, des énergies renouvelables (EnR) sacrifiées, et une sobriété énergétique oubliée. Alors même que le Moyen-Orient s’embrase annonçant un nouveau choc pétrolier et gazier, ce choix menace-t-il notre souveraineté énergétique et nos engagements climatiques ? Décryptage.

Sobriété énergétique : le parent pauvre de la PPE3

La France s’est engagée à réduire sa consommation totale d’énergie de 30% entre 2012 et 2030 (directive sur l’efficacité énergétique (DEE)). En 2023 elle n’a atteint cette cible qu’à moitié

(14,1%). Cette PPE3 acte un recul à contre sens de l'histoire en assumant **un objectif de seulement 18% de réduction des consommations d'ici 2030** par rapport à 2012.

La réduction des consommations demeure l'impensé majeur de cette PPE3. Aucune transition énergétique ne peut réussir sans sobriété. Ce sont même les scénarios les plus sobres qui garantissent les meilleurs conditions environnementales, sociales et sanitaires de nos sociétés. Au regard de l'absence de moyens et de politiques publiques stables pour la rénovation des logements ou le report modal, cette cible semble certes réaliste mais peine à cacher le manque d'ambition de la France. Sans sobriété, la transition écologique et énergétique est un leurre.

Le nucléaire : Un choix risqué aux multiples inconnues

La PPE3 mise sur la construction de **6 à 14 nouveaux EPR**, des réacteurs dont la technologie s'avère très coûteuse, longue à déployer (mise en service prévue après 2040), et toujours génératrice de déchets radioactifs non résolus. Pourtant, les incertitudes s'accumulent :

- Le design des futurs EPR2 est inconnu à ce jour. Les retards et surcoûts répétés, illustrés par les dérives de Flamanville en France et de Hinkley Point au Royaume-Uni, soulèvent des questions sur la crédibilité du calendrier et du budget.
- De plus, les moyens de financer ces projets nucléaires ainsi que les effets économiques sur les entreprises et les ménages demeurent des inconnues majeures. On peut juste estimer qu'ils coûteront cher, très cher aux contribuables français.
- À ces EPR, s'ajoutent des **SMR, petits réacteurs modulaires**, qui relèvent plus de la fausse bonne idée. En effet ces SMR multiplient les risques et les déchets, sans solution de gestion claire.
- Par ailleurs, la PPE3 table sur la **prolongation des réacteurs existants jusqu'à 60 ans**, une hypothèse optimiste et sans garantie d'autorisation de l'ASNR. Rappelons qu'aucun réacteur dans le monde n'a fonctionné au-delà de cet âge.

Pour FNE, cet engagement aveugle en faveur du nucléaire hypothèque l'avenir, sans garantie de succès, alors que la transition énergétique a besoin de financement pour mettre en œuvre l'électrification des usages fossiles, la sobriété et le déploiement des EnR. FNE déplore une décision politique prise dans l'urgence, **sans transparence ni justification économique argumentée** ni garantie de viabilité. Le fait que ce volet nucléaire de la PPE3 soit exactement celui annoncé par le Président Macron lors de son discours de Belfort en 2022 laisse songeur quant aux processus de concertation avec les élu·es et le public.

Énergies renouvelables : des objectifs bradés

Depuis 2 ans les professionnels des EnR se languissent d'avoir un peu de visibilité sur leurs projets. Cette PPE3 enfin publiée leur donne un peu de souffle et sauve des milliers d'emplois, mais malheureusement même si elle évite un pseudo-moratoire elle reste éloignée des ambitions nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique. Les énergies renouvelables jouissent pourtant d'un soutien massif : **84 % des Français en ont une image positive** (94 % chez les riverains), et leurs coûts ne cessent de baisser (bilan CRE des appels d'offre PPE2). Las, la PPE3 les relègue au second plan.

- Ainsi, pour l'**Éolien terrestre**, le repowering (remplacement des anciennes éoliennes par des plus puissantes) sera privilégié au détriment de la construction de nouveaux parcs. La PPE3

instaure donc une quasi-stagnation de l'éolien, filière pourtant complémentaire du photovoltaïque, et qui s'approvisionne majoritairement en Europe.

- Pour le **Photovoltaïque**, les objectifs fixés restent insuffisants pour répondre aux besoins. Pour 2030 et 2035, les objectifs ont été revus à la baisse entre la version de 2025 et celle publiée, passant de 54 GW à 40 GW en 2030 et d'une fourchette de 65-90 GW à 48-55 GW pour 2035, alors que cette filière est très dynamique (6 GW raccordés en une seule année), et que des usines sont en construction en France.
- **Quant à l'éolien en mer, la PPE3 renonce aussi. Elle acte le recul de 2 ans** de l'atteinte de l'objectif : les 18 GW de puissance installée sont désormais prévus pour 2037, et non plus pour 2035 comme annoncé précédemment. Le calendrier reste particulièrement serré pour tenir ces objectifs. L'attribution de l'appel d'offres n°9 (AO9) est attendue à l'été 2026 et celle de l'appel d'offres n°10 d'ici la fin de l'année.

Enfin, les EnR sont noyées dans un **objectif global d'énergie « décarbonée »**, contraire aux engagements européens qui visent 42,5% d'énergie d'origine renouvelable en 2030 via la directive RED III (Renewable Energy Directive). Cette cible se traduit pour la France à une part de 44 % d'EnR d'ici 2030 qui n'apparaît pas dans la PPE3.

FNE déplore ce manque de soutien aux EnR. La France rate ainsi l'opportunité de devenir leader des ENR, au mépris de sa souveraineté énergétique et industrielle Alors que le marché des EnR croit exponentiellement dans le monde, la France choisit de stagner et de rater le développement industriel associé.

Biomasse bois : Absence d'objectifs clairs et une trajectoire inquiétante

Si la PPE3 ne fixe aucun objectif chiffré pour les prélèvements de bois, la SNBC3 en consultation révèle une tendance alarmante : l'augmentation programmée des prélèvements et du bois-énergie menace directement la crédibilité climatique de la France. En privilégiant une exploitation intensive des forêts, cette stratégie sacrifie le puits de carbone forestier, pourtant essentiel pour atteindre nos engagements climatiques. Face à ce constat, une réforme en profondeur des politiques forestières s'impose pour réconcilier exploitation du bois et préservation du climat – avant qu'il ne soit trop tard.

Pour Nicolas Richard, vice-président de FNE : ***« En misant tout sur les promesses incertaines du nucléaire, en freinant les ENR et en ignorant la sobriété, la PPE3 compromet notre souveraineté énergétique, freine le développement de nos entreprises et obère surtout notre capacité à atteindre nos objectifs climatiques. La France peut faire mieux que de regarder le passé avec nostalgie en tournant le dos au futur : il est encore temps de réorienter cette stratégie vers un mix énergétique sobre, renouvelable et résilient. Les solutions existent – à condition de les soutenir sans ambiguïté. »***